AVIS PUBLIC D'UNE DEMANDE
DE DÉROGATION MINEURE
IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 4 133 245
DU CADASTRE DU QUÉBEC,
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DRUMMOND,
SOIT AU 2495 RUE DE LA SUCRERIE

Avis public est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 6 février 2023 qui se tiendra à compter de 19 h à l'hôtel de ville de Drummondville, statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure a pour effet :
- de réduire de 1,20 mètre à 0,85 mètre la hauteur hors-sol minimale de la fondation pour l'aménagement d'un logement accessoire en sous-sol;
- d'augmenter de 60 mètres à 79 mètres la superficie maximale d'un logement accessoire en sous-sol;

le tout pouvant être assujetti à certaines conditions.

La Ville de Drummondville invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'information ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le Service de l'urbanisme d'ici le 6 février 2023 à 16h30 :
Téléphone : 311
Courriel : accueil-permis@drummondville.ca

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 20 janvier 2023.

ME MÉLANIE OUELLET
Greffière

DRUMMONDville
Capitale du développement
URBANISME
rue de l'Éclaircie
rue de la Samare
rue de la Sucrerie
rue de l'Entaille
2495,
rue de la Sucrerie
Légende
terrain visé
N
Orthophoto 2020
Échelle: 1:1 000